



Conseil économique et social

Distr. générale
13 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Soroptimist International Great Britain and Ireland Limited, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Soroptimist International est un mouvement mondial de bénévoles qui travaillent ensemble pour transformer la vie des femmes et des filles. Il compte près de 80 000 membres répartis dans 124 pays.

Soroptimist International Great Britain and Ireland compte 7 500 membres répartis dans 28 pays qui interviennent au niveau local, national et international pour éduquer et autonomiser les femmes et les filles, et leur permettre d'accéder à des possibilités.

Notre objectif est de faire en sorte que les femmes et les filles atteignent leur potentiel individuel et collectif, réalisent leurs aspirations et aient une voix égale dans la création de communautés fortes et pacifiques à travers le monde.

L'Organisation présente aux participants à la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme la déclaration suivante pour examen par la Commission lors de ses délibérations sur les « problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ».

Depuis de nombreuses années, la nécessité d'améliorer la vie quotidienne des femmes et des filles en milieu rural figure au premier plan des préoccupations mondiales. Malheureusement, peu de progrès ont été accomplis et nous en sommes conscients.

Soroptimist International Great Britain and Ireland appelle l'Organisation des Nations Unies et ses États Membres à trouver des méthodes efficaces à court et à long terme pour relever les défis et faire progresser les possibilités qui donneront aux femmes et aux filles des zones rurales les moyens de se prendre en charge et de réduire l'inégalité entre les sexes au moyen des mesures ci-après :

Égalité d'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux

Plus de 63 millions de filles ne sont pas scolarisées. Les normes culturelles fortes favorisant l'éducation des garçons et la délégation des obligations familiales aux filles, des installations sanitaires inadéquates dans les établissements scolaires, des environnements scolaires dangereux et la violence sexiste sont autant d'obstacles à surmonter.

L'absence ou la médiocrité des moyens de transport aggravent ce problème en milieu rural, tant du point de vue des élèves que de celui du personnel, ce qui se traduit souvent par des normes d'enseignement, des installations, et, finalement, des niveaux d'enseignement, inférieurs, ce qui a un impact direct sur l'emploi et l'autonomisation dans le futur. L'accessibilité aux technologies modernes, l'alimentation électrique intermittente ou inexistante et l'isolement social ont tous une incidence sur la capacité de l'élève à réussir.

Les femmes rurales jouent un rôle accru dans l'éducation des communautés, en particulier en Afrique subsaharienne. L'épanouissement de la communauté passe par la formation de ses dirigeants.

Des milliers de femmes et de filles déplacées vivent aujourd'hui dans des communautés de base sans accès à l'éducation. Les migrants et les réfugiés n'échappent pas à ce manque d'accès à l'éducation, et leur situation est souvent pire.

Égalité d'accès au lieu de travail

Les communautés rurales offrent plus de possibilités d'emploi aux hommes qu'aux femmes, et si l'on tient compte du travail non rémunéré, celles-ci travaillent plus longtemps que les hommes.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel. Contrairement aux emplois à temps plein, les emplois à temps partiel sont souvent associés à des rémunérations horaires moins élevées, à une sécurité d'emploi moindre et à moins de possibilités de formation et de promotion, bien que cela puisse aider les femmes à trouver un meilleur équilibre entre le travail, les tâches ménagères et l'éducation des enfants.

Le rôle des femmes est important et crucial pour le progrès des ménages ruraux, des économies locales et nationales. Les femmes sont agricultrices et ouvrières agricoles, horticultrices, femmes d'affaires et responsables communautaires. Les femmes rurales constituent l'épine dorsale des moyens de subsistance durables et assurent la sécurité alimentaire de leurs familles et de leurs communautés.

« Les nouveaux objectifs de développement durable reposent principalement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et l'une des cibles consiste à « doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes », les femmes rurales étant en effet indispensables à la réalisation de presque l'ensemble des 17 objectifs » (Ban Ki-moon).

Il est essentiel de mettre en place des systèmes de protection sociale résilients, des marchés du travail et des produits, des institutions de gouvernance et des organisations de la société civile pour que les femmes rurales puissent à la fois contribuer au développement durable et en bénéficier.

Dans les zones rurales du Royaume-Uni, de nombreuses femmes et filles vivent non seulement dans une pauvreté relative mais aussi dans la pauvreté « non monétaire » due à l'isolement, à la perte de dignité et aux obstacles à la participation à la vie communautaire du fait de moyens de transport limités et de la fermeture de magasins et d'établissements locaux tels que les bureaux de poste.

Les mesures d'austérité imposées aux services publics, telles que la réduction de l'accès aux services de santé et la modification des pensions et des prestations de l'État, ainsi que la fermeture d'établissements d'aide aux victimes de violences domestiques, ont eu de graves répercussions sur les femmes rurales.

Garantir le droit des femmes à la propriété foncière et des autres biens et à la succession

La propriété foncière et des autres biens renforce l'autonomie des femmes et leur assure des revenus et une sécurité économique. Sans ces ressources, l'intervention des femmes a peu de poids dans les prises de décisions au sein du ménage, et celles-ci sont souvent davantage vulnérables à la violence domestique et au déni d'autres droits fondamentaux. Le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes devraient tous deux être utilisés pour souligner l'importance des droits des femmes à la propriété foncière et des autres biens.

La propriété est synonyme de responsabilité et de volonté d'amélioration. L'octroi de la propriété foncière aura un effet direct et indirect sur le maintien de l'écologie, la préservation des terres et l'augmentation de la production alimentaire, ce qui permettra de réaliser un grand nombre des objectifs de développement durable.

Protéger l'environnement

Les catastrophes naturelles et les changements climatiques contribuent aux défis auxquels sont confrontées les femmes rurales, avec des problèmes de base tels que les inondations graves, les dégâts aux récoltes dus à la sécheresse, la perte de maisons et de terres.

Des catastrophes récentes ont montré que les femmes et les filles deviennent de plus en plus vulnérables, et des exemples peuvent illustrer la nécessité d'intervenir pour prévenir la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle.

Accès aux soins de santé

La morbidité et la mortalité subies par les femmes lors de l'accouchement sont accrues dans les zones rurales où les installations sont médiocres et où l'accès à des soins de santé adéquats est également limité.

La pauvreté et la malnutrition sont également exacerbées dans ces régions, ce qui a des répercussions sur la santé en général et la capacité de travailler et d'exercer des activités rémunératrices.

L'égalité et l'autonomisation des femmes sont des questions mondiales. Les droits des femmes sont des droits fondamentaux et une condition préalable à l'élimination de la pauvreté et à un développement durable positif.

L'autonomisation économique des femmes rurales est fondamentale pour une rentabilité de l'économie dans son ensemble et pour promouvoir la justice sociale et l'égalité des chances.
